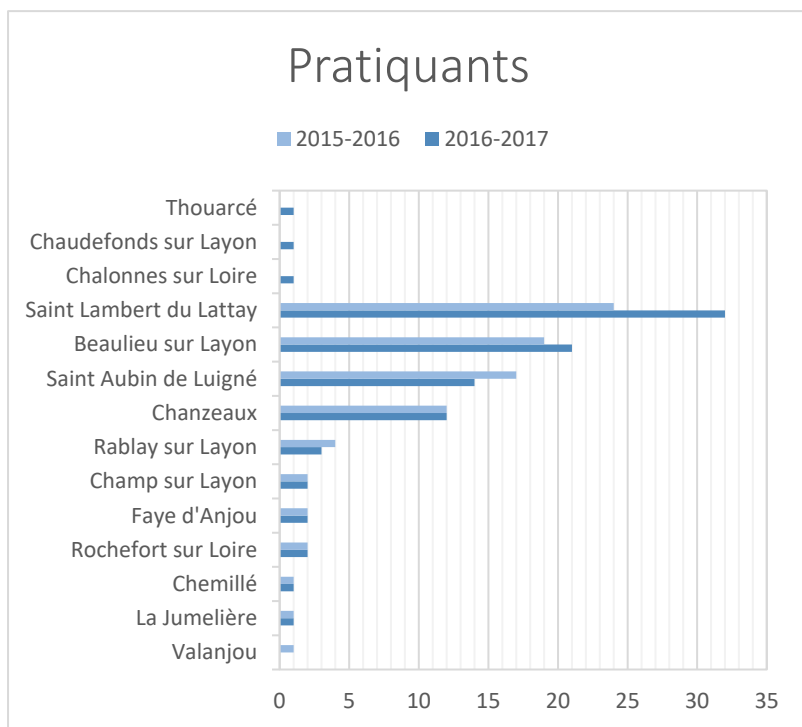


Rapport d'activité - Saison 2016/2017

Nombre de Praticants



Cette année le club a connu une légère augmentation du nombre de pratiquants. Passant à 93 adhérents contre 85 l'an passé. Le club se fait connaître dans les villages environnants et à St Lambert du Lattay. Comme on peut le voir sur le graphique représenté ci-contre.

La fréquentation reste régulière et comparable à la saison 2015/2016. Le village où les adhérents sont le plus nombreux reste Saint Lambert du Lattay.

Répartition selon l'âge

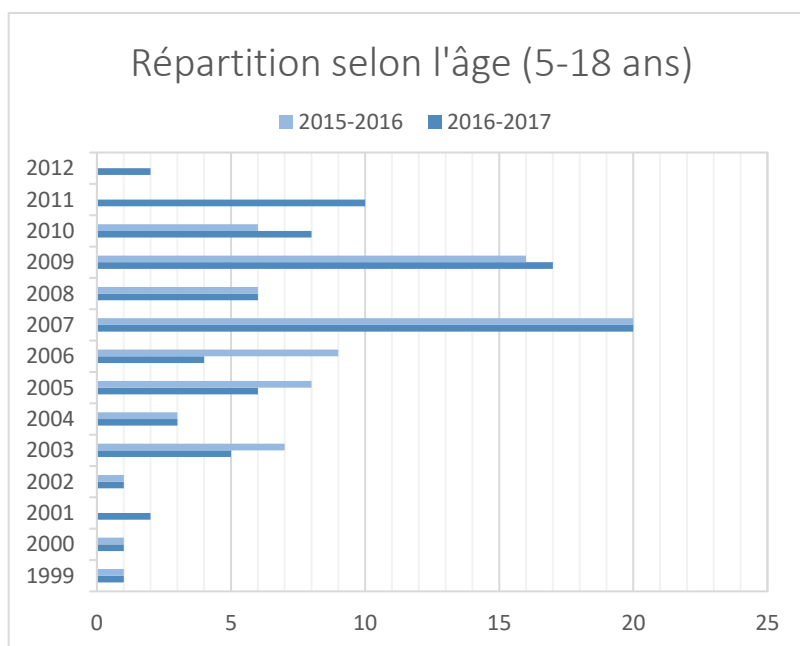
Les cours sont répartis selon l'âge des adhérents. Voici un graphique où l'on peut constater qu'il y a toujours autant de 2007, donc la possibilité de former des équipes Benjamines l'an prochain.

À noter que tous les adhérents nés en 2008 et après, ainsi que 70% des 2007, n'ont eu que Camille Brunin comme enseignant.

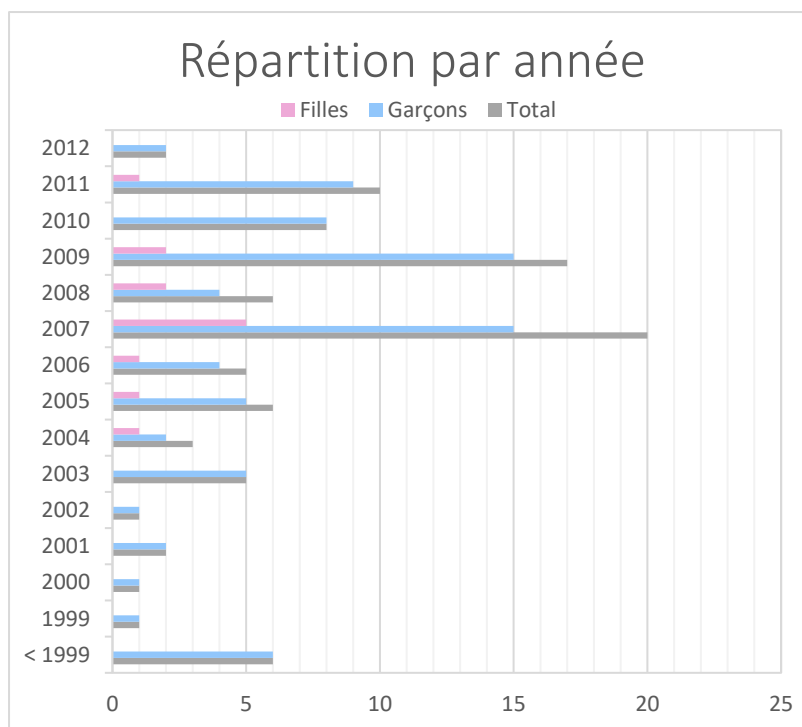
Cette année, le club a accueilli beaucoup plus d'éveil que l'an passé. Nous passons de 6 à 12 judokas dans cette catégorie.

Ensuite, la plupart des 2003 sont passés

dans le cours des 13 ans et plus, ce qui a pour conséquence de rééquilibrer en effectif. De plus, le club accueille de nouveaux grands cette année (les 2001). Le dernier cours du vendredi est donc passé de 3 à 10 (8 à 15 si on compte les plus de 18 ans).



Répartition par année



Le nombre d'adhérentes reste encore très faible (14%), ce qui semble vouloir indiquer que le judo reste une pratique attirant très majoritairement les garçons.

L'effectif de filles est cependant en légère hausse par rapport à l'année précédente.

Les cours

Les cours sont toujours assurés par Camille, titulaire du 2ème Dan et du BPJEPS Judo-Jujitsu. Assisté de Vincent (1^{er} Dan), qui est l'actuel président du club, ainsi que de François qui est actuellement le trésorier du club. Cette assistance est nécessaire car elle permet au professeur de gérer à la fois les difficultés que les élèves peuvent rencontrer sur certains exercices et permet aussi aux élèves de progresser rapidement. Ajoutons que les judokas arrivant en avance pour le cours suivant peuvent aider à faire progresser les plus jeunes, notamment pendant les combats (Randori).

Depuis le 25 Avril il est désormais possible aux judokas de 8 ans et plus de participer aux cours 2 fois par semaine.

Pour les adultes, quatre cours de Jujitsu ont été intégrés durant l'année. D'autres stages régionaux étaient organisés par le comité régional. Mais un seul sur les quatre initialement prévus a été assuré.

Le JC-Layon a également organisé trois entraînements de masse au cours de l'année, qui ont connu un franc succès. Une quatrième et dernière séance de ce type est prévue pour le 30 juin 2017.

Des cours de Taïso seront mis en place dès la rentrée de septembre le lundi de 19 h à 19h45 pour les adhérents de 10 ans et plus. Un judogi est idéal pour participer aux cours, mais les kimonos sont autorisés. Il est cependant déconseillé d'utiliser un survêtement.

Enfin, un investissement a été réalisé pour l'achat de 2 kits de parcours destinés aux plus jeunes judokas.

Compétitions

Championnats individuels

Département

Seniors -90 kg

Simon Bosschaert 5ème

Minimes -66 kg

Corentin Loiseau 3ème

Minimes -50 kg

Mathéo Ferrandon 5ème

Benjamins -46 kg

Jules Rochard 9ème

Région

Minimes -66 kg

Corentin Loiseau 11ème

Région Jujitsu

J/S -69 kg (marr. et dan)

Dorian Rompion 3ème

J/S -69 kg (or à bleu)

Axel Bernard 4ème

Coupes des ceintures de couleur

Département

Seniors -90 kg

Simon Bosschaert 3ème

Seniors -73 kg

Axel Bernard 9ème

Région

Seniors -90 kg

Simon Bosschaert 5ème

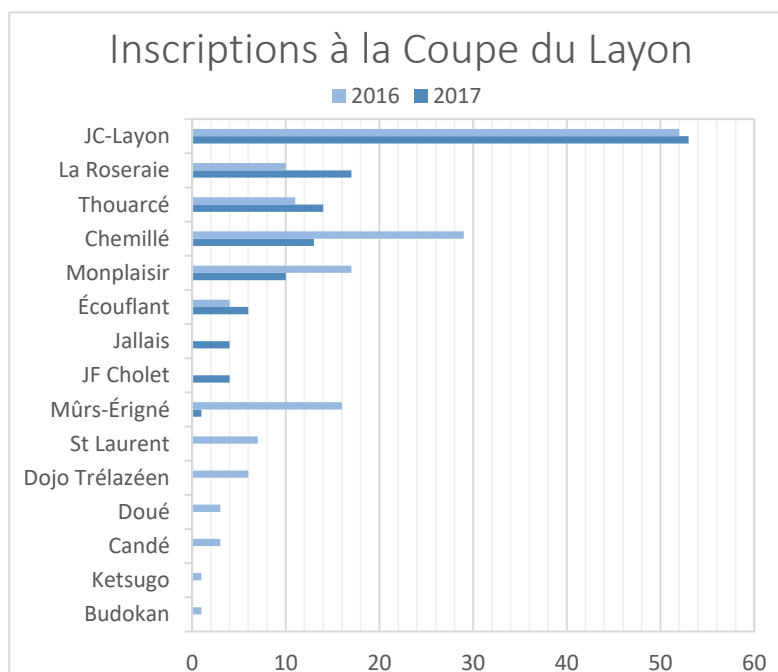
Seniors -73 kg

Axel Bernard 9ème

Interclubs du JC Layon

Le club organisait sa 32ème Coupe du Layon. Nous avons déploré une baisse importante du nombre d'inscriptions, comparé à l'année précédente. Passant de 160 inscrits à 122. Une baisse qui peut s'expliquer par un weekend de 3 jours, ainsi que par la reprise des cours une semaine après les vacances de Pâques, ce qui n'a peut-être pas permis à certains clubs d'organiser le déplacement des élèves pour participer à la compétition.

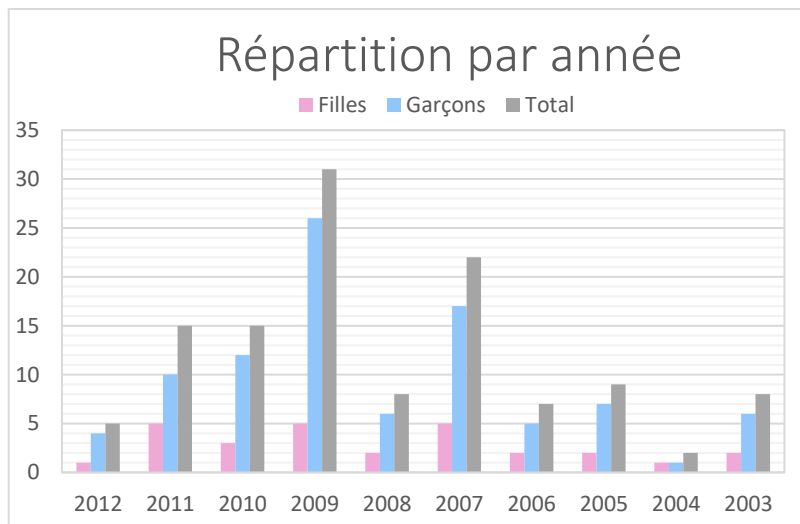
Des clubs habituellement présents chaque année ne se sont pas présentés, ou sont venus en effectif réduit.



Malgré cela le club a su gérer cet évènement annuel et a pu une nouvelle fois compter sur l'aide des bénévoles, parents de judokas et judokas eux-mêmes, pour l'arbitrage, la tenue des tables, l'installation et le rangement, ainsi que la préparation des gâteaux. Un grand merci à eux !

Nous remercions également la municipalité, le club de basket (SLSAB) et le club de foot (JSL) ainsi que les artisans et commerçants pour leur contribution à la réalisation de cet évènement.

La rencontre réunissait plusieurs clubs du secteur, répartis dans différentes catégories allant de l'éveil aux minimes. Durant la compétition aucun blessé n'a été à déplorer.



Le JC-Layon a participé aussi à différents interclubs durant l'année. Nous avons pu constater un investissement de la part des parents qui n'ont pas hésité à faire le déplacement pour inscrire leurs enfants a des interclubs relativement éloignés, notamment ceux de Vihiers et Cholet.

Interclubs de Vihiers

27 du JC-Layon sur 350, club 5ème sur plus de 20.

Interclubs OJ Chemillé

29 sur 360, club 4ème sur 17. Coupe remportée.

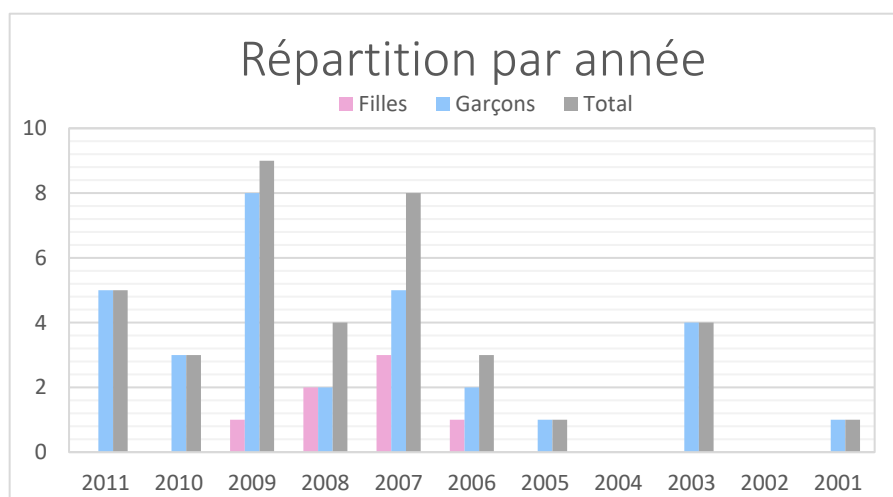
Interclubs JF Cholet

10 sur 180, club 3ème sur 10. Coupe remportée.

Les résultats des compétiteurs sont disponibles sur le site du club (jc-layon.fr).

Cérémonie des vœux

La toute première cérémonie des vœux a été célébrée le 15 Janvier 2017. Elle a été animée par l'organisation d'un tournoi et la dégustation de la galette des rois. Le nombre de participants a été plutôt satisfaisant. Nous avons enregistré 38 participants. Le renouvellement de cette cérémonie est déjà en cours de réflexion.



Ceintures noires du club

Futurs 1er Dan

Dylan Alleaume, Tom Baqué, Simon Bosschaert

Avancée de Simon Bosschaert, 44 points de plus cette année, kata obtenu

Mathéo Ferrandon & Corentin Loiseau passent ceinture marron

Futurs 2ème Dan

Vincent Brunin : requis d'arbitrage obtenu

Dorian Rompion : 67 points sur 100

Futur 3ème Dan

Camille Brunin : 77 points sur 120, requis d'arbitrage obtenu

Malgré la progression des effectifs aux cours adultes, il y a toujours un manque important de partenaires d'un grade supérieur pour la progression des judokas. Nous espérons former et accueillir plus de ceintures noires au fil des années.

Opérations du club

Comme chaque année le club a organisé des opérations qui ont pour but de financer le matériel, ainsi que l'organisation d'un tournoi et de la Coupe du Layon. Ces opérations ont connu un réel succès.

Vente de chocolats de Noël

Comme tous les ans, à l'approche des fêtes de fin d'année, une vente de chocolats Alex Olivier a été organisée. 400€ de bénéfices ont été réalisés, un succès comparable aux années précédentes.

Pâtisseries Bijou

Pour la première année, une vente de pâtisseries de la marque Bijou était organisée. Elle nous a permis de récolter 170 € de bénéfices. Des boîtes offertes par la société ont été réparties pour les offrir aux meilleurs vendeurs, et pour le jeu « Combien je pèse ? » lors de la Coupe du Layon.



Plaquette publicitaire

Réalisée à l'occasion de la Coupe du Layon, elle a servi à promouvoir l'événement. La somme récoltée auprès des commerçants est de 383,53€.

Elle a permis de financer le 1^{er} Mai (repas, boissons, gouters, ...etc.) et va permettre en partie d'introduire les cours de Taïso qui débiteront à la rentrée prochaine.

Nous rappelons qu'une licence FFJDA est requise pour participer aux cours de Taïso.

Financement

Le club est financé par les cotisations des adhérents, qui servent à couvrir principalement la rémunération de l'enseignant (Camille Brunin). Apports qui sont complétés par les opérations citées plus haut et par les subventions intercommunales ou municipales :

ROCHEFORT

Versée pour 2015/2016, le 25/11/2016 : 68€

Promise pour 2016/2017 : 70€

SAINT LAMBERT, SAINT AUBIN DE LUIGNÉ

Versée pour 2015/2016, le 04/08/16 : 962€

Promise pour 2016/2017, le 18/05/17 : 1170 €

Aucune subvention n'a été versé cette année par la commune de Beaulieu sur Layon, malgré le nombre important d'adhérents y résidant.

Fonctionnement du club

Le comité directeur est composé de 8 membres :

Natacha Alleaume, Axel Bernard, Simon Bosschaert, Camille Brunin, Vincent Brunin, François Brunin, Michel Cesbron, Dorian Rompion. Sylvain Lemesle est membre d'honneur du comité directeur.

Le bureau, issu du comité, est composé de 4 membres :

Vincent Brunin (PRÉSIDENT)

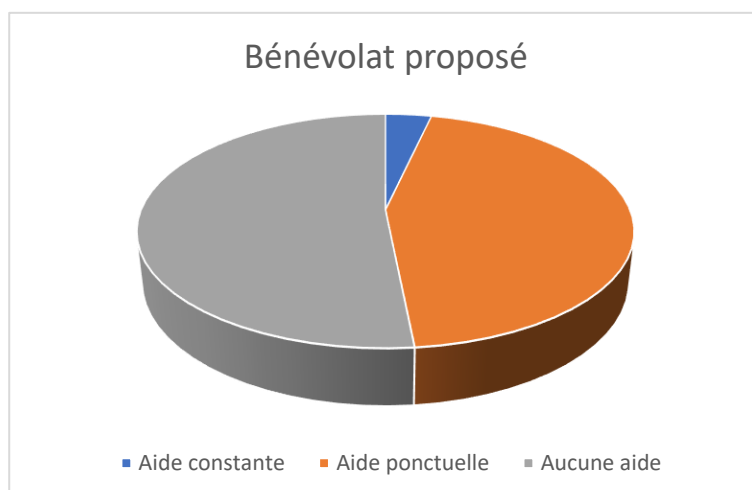
François Brunin (TRÉSORIER)

Simon Bosschaert (SECRÉTAIRE)

Natacha Alleaume (SECRÉTAIRE ADJOINTE)

Les membres du bureau sont issus du comité directeur élu lors de l'assemblée générale de l'année précédente (des volontaires se sont présentés lors d'une réunion le 02/07/2016). L'assemblée générale sera une occasion d'avaliser de nouveaux membres au comité directeur le 09/06/17, afin de désigner éventuellement un nouveau trésorier, un vice-président, et un trésorier adjoint lors d'une réunion ultérieure du comité.

Ci-contre la part de bénévolat apportée au Judo-club du Layon. En effet près de la moitié des membres de l'association a exprimé, via le formulaire d'inscription, le souhait de participer à la vie du club ou d'aider ponctuellement. Nous les remercions une nouvelle fois et espérons qu'ils feront un jour partie du comité directeur !



Communication

Le club dispose de plusieurs outils de communication destinés aux personnes extérieures au club, mais aussi aux parents des adhérents souhaitant avoir un maximum d'informations concernant nos activités.

GRUPE FACEBOOK « Judo Club du Layon »

Permettant un rapprochement entre les adhérents et leurs parents, ce groupe Facebook sert d'outil de communication auprès d'un public familiarisé avec les réseaux sociaux. Pour les adhérents qui souhaitent plus de précisions sur les entraînements, les résultats des compétitions ou l'organisation des stages départementaux ou régionaux, ils seront souvent redirigés vers le site internet du club via Facebook.

SITE INTERNET « jc-layon.fr »

Outil permettant aux parents de consulter les résultats détaillés des championnats et interclubs, d'y inscrire leurs enfants.

Le site internet donne majoritairement un historique en image de ces rencontres avec l'ensemble des judokas qui sont passés par le club, depuis l'arrivée du nouvel enseignant.

Il permet également aux nouveaux adhérents potentiels de prendre contact avec le JC-Layon et de connaître sa position géographique. Il sert aussi de base de données pour l'administration et la comptabilité.

Problèmes et solutions en lien avec le club

Le ménage a été entrepris depuis 2017 par un employé municipal de Saint Lambert du Lattay le lundi. Notons que le dojo est toujours utilisé par d'autres organismes et associations ne respectant pas toujours les règles élémentaires d'hygiène et utilisant le matériel appartenant au club. Il est impératif que chacun utilise à bonne escient le dojo afin de respecter l'espace commun et de préserver le matériel pour une meilleure durée de vie.

Le stockage du matériel n'est pour l'instant toujours pas sécurisé, la municipalité de Saint Lambert du Lattay a cependant budgété l'aménagement d'un espace pour le stockage de l'ensemble de ce matériel.

L'éclairage extérieur et le système de chauffage ont été réparés.

Des demandes ont été faites à la municipalité :

- Système anti-pince-doigts pour les portes
- Accrochage du punchingball
- Réparation de la fenêtre des vestiaires hommes
- Comblement des espaces derrière les tapis muraux
- Signalisation de l'itinéraire dans la commune et sur la salle omnisports.

Prévisions

Des projets sont à l'heure actuelle envisagés pour rendre le club plus attractif et plus pédagogique.

Simplification de la **plaquette du 1er Mai** :

- Ex. : 2 pages sur le club et 2 pages publicitaires.

Dépliant « **Guide du Judoka** » :

- Apprendre à faire le nœud de ceinture
- Comprendre le code moral du Judo
- Savoir quand utiliser les zōri (claquettes)
- Connaître les règles d'hygiène sur un tatami

Site Internet :

- Réformer son utilisation
- Permettre l'accès individuel des adhérents aux informations les concernant (résultats détaillés des interclubs, photos individuelles ou de groupe, ...etc.)

Vente de kimonos :

- Kimonos de compétition : leur vente se fera à partir de la taille 130 au lieu de 140.
- À un certain niveau, l'achat d'un kimono représente un coût important, c'est pour cela que le club peut proposer une aide à l'achat de 15 % sur un kimono d'une valeur d'achat supérieure à 100€.
- Constatant une « disparition » des kimonos lors de leur prêt, notamment en début d'année, une caution de 15 € sera demandée lors de l'emprunt d'un kimono.

Fête de fin de saison :

Une animation sera potentiellement organisée à l'occasion de la fin de l'année scolaire prochaine.

Inscriptions et réinscriptions

Les inscriptions pour la saison 2017-2018 ouvrent le 2 juin 2017 et seront enregistrées à partir du 9 juin 2017, date à laquelle l'assemblée générale aura lieu.

Nouveauté : Taïso

Comme annoncé précédemment, le JC-Layon introduira des cours de Taïso à partir du 4 septembre 2017.

Cette activité est destinée aux personnes souhaitant découvrir ou reprendre le judo, mais doutant de leurs capacités physiques. Nous savons en effet que beaucoup de parents de judokas hésitent à nous rejoindre et n'osent pas franchir le pas. Le taïso est donc l'occasion d'entrer dans le monde du judo en douceur, sans chute et sans combat. Le taïso peut également être pratiqué dans un simple but d'entretien physique.

Un tarif annuel de 110 € est proposé pour la pratique du Taïso. Il sera néanmoins possible de commencer le judo en cours d'année, si l'envie ou le besoin se font sentir.

Nouveauté : Remise

15 € (au lieu de 5) pour les demandeurs d'emploi et étudiants. La remise s'appliquera également aux membres d'Aquarus en fitness/musculation et aux ceintures noires.

Nouveauté : Aquarus

Un tarif préférentiel de 110 € sur une inscription en fitness/musculation à Aquarus est proposé aux judokas.

Remerciements

Le club remercie les adhérents et leurs parents pour leur investissement, les membres du comité directeur, la municipalité, ainsi que les artisans et entreprises pour leur soutien financier.